

AVERTISSEMENT

SUR LES RÉCITS SUIVANTS

Pendant qu'il était rédacteur de la *Revue du Tiers-Ordre et de la Terre-Sainte*, l'auteur de ces récits a souvent reçu communication de faveurs attribuées à la protection de saint Antoine. Pour l'édification des lecteurs de la dite *Revue*, il en a conté quelques-uns dans le style vivant de la nouvelle. Il les reproduit ici sous le bénéfice d'une double observation :

Premièrement, il déclare qu'il a toujours fidèlement respecté la substance du fait, en sorte que chacun de ces récits est véridique dans son fond ; mais selon la manière des conteurs, il en a dramatisé l'expression par la supposition d'entours vraisemblables, soit que les circonstances réelles lui fussent inconnues, soit qu'il dût sauvegarder l'anonymat des bénéficiaires ;

Deuxièmement, il n'a pas l'intention d'attacher à ces petits traits ou de réclamer pour eux une autre croyance que ne le permet la Sainte Eglise, dont il a le bonheur d'être le fils cordialement soumis.

S. D.
